

Draft Initiative ARGA sur le Climat (IAC)

Synthèse:

Les désastres liés aux changements climatiques révèlent de jour en jour l'impératif de comprendre les menaces et les opportunités qui existent en Afrique afin de faire face au phénomène. L'augmentation des émissions de gaz à effets de serre causée par l'action anthropique sur le continent étant bien attestée par un nombre de plus en plus important de publications, il s'agit de voir comment réduire cette pression anthropique et développer des économies africaines à faible taux d'émission de carbone.

Le défi majeur auquel le continent est confronté est celui de concilier les impératifs d'émergence proclamés dans les politiques publiques et ceux de préservation d'une biodiversité nécessaire à cette émergence tant convoitée. Quelles politiques territorialisées de création d'économies à faible taux d'émission bâtir à l'horizon 2060? C'est une question à laquelle cette initiative invite à réfléchir afin que des réponses endogènes soient formulées et déclinées sous la forme de propositions concrètes et pertinentes susceptibles d'être mises en œuvre à toutes les échelles de territoire.

Présentation détaillée:

CONTEXTE

Dans le cadre de son programme d'action 2014-2015, l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA) envisage de mettre en place un groupe d'initiative dont la mission consistera à formuler une réponse africaine à l'adaptation climatique.

Ce qui justifie cette initiative c'est le constat dressé par toutes les recherches avancées sur les changements climatiques. En effet il est établi que le réchauffement va désormais beaucoup plus vite que les capacités d'adaptation de la nature et de l'humanité. D'où l'urgence d'agir afin d'éviter que le scénario dessiné par les experts du GIEC (Groupe Intergouvernemental sur l'Evolution Climatique) ne devienne une réalité apocalyptique¹.

Les menaces liées aux changements climatiques sont aujourd'hui « la chose mieux partagée » au monde. En effet aucun état, continent ou territoire n'échappe à cette réalité.

L'Afrique fait face à ces menaces qu'elle peut paradoxalement internaliser en termes d'opportunités. C'est du moins à cela qu'invite l'Initiative ARGA sur le

¹ La température mondiale aura, d'ici la fin de ce siècle, augmenté de 3,7 degrés à 4,8 degrés.

Climat(IAC). Comment donc transformer les menaces induites par les changements climatiques en opportunités pour l'Afrique ?

Tout d'abord les changements climatiques constituent un phénomène qui donne une occasion rare à l'Afrique et au monde de s'interroger sur la crise du mode de production économique qui organise encore l'essentiel de l'économie-monde et que Mme Ségolène Royal a bien caractérisé en ces termes : « la crise d'un vieux modèle prédateur des ressources naturelles, un modèle à bout de souffle dont il est temps d'accélérer le remplacement »².

Les changements climatiques observés en Afrique sont aussi un des rares domaines d'intérêt commun que partagent les Etats africains entre eux d'abord et avec le reste du monde. Cette communauté de destin que nous impose le réchauffement climatique et ses conséquences sous forme d'injonction se résume bien dans les propos du ministre français de l'Ecologie et du Développement Durable : « La protection de la planète est une belle cause universelle à porter, que l'on soit du Nord ou du Sud, dans un pays riche ou dans un pays pauvre, car elle concerne l'humanité tout entière et, partout, ce sont les plus fragiles, les plus démunis, qui sont les plus exposés aux impacts climatiques de nos activités à tous. Certes, les conséquences et les risques sont différents d'une région à l'autre mais aucune n'y échappe et toutes y sont confrontées ». C'est véritablement une question intérieure à laquelle toutes les sociétés sont sommées d'apporter une réponse.

Ce qui témoigne de l'urgence pour les Etats africains de créer des espaces de discussions, de dialogue, d'échanges scientifiques sur la question climatique afin qu'une réponse africaine puisse être construite de manière inclusive et qu'elle puisse être bâtie sur une expertise aussi bien en termes scientifiques et techniques qu'en termes de maîtrise des processus de négociation.

En fait cette initiative part du constat d'une absence de concertation et d'influence des états africains sur les négociations climatiques. C'est fort de ce constat que l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique veut saisir l'opportunité du sommet mondial sur le climat de 2015 pour amener les états africains, les organisations intergouvernementales africaines, les Ong et la société civile en général, à formuler une réponse continentale concertée et adaptée aux défis climatiques; une réponse qui puisse restaurer à l'Afrique une place équivalente à son apport dans la préservation de la biosphère. Le risque est en effet bien réel que les Etats africains aillent en ordre dispersé à la table des négociations en vue sur les questions climatiques.

² Discours à la conférence des ambassadeurs de France, Septembre 2014

La Conférence de Paris de 2015 tout en s'inscrivant dans la suite des conférences successives sur le climat, peut être une occasion pour l'Afrique d'affirmer une position concertée qui puisse assurer son adaptation durable aux changements climatiques à venir. Rappelons que le sommet de Paris se donne comme objectif majeur d'aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans le but de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

L'objectif principal de l'Initiative ARGA sur le Climat est de sensibiliser et d'amener les Etats et la société civile africaine à développer une position commune ou partagée qui pourrait influencer sur l'obtention dudit accord.

PROBLEMATIQUE:

Les différentes conférences sur le climat qui se sont tenues respectivement à Kyoto, Copenhague, Cancun, Durban et Doha, etc., ont traité des signes de dérèglement climatique qui menaceraient nos sociétés et nos économies.

La répartition des efforts de réduction d'émission de gaz à effet de serre entre pays développés, émergents et pays les plus vulnérables constitue aussi une des questions récurrentes de ces conférences. Certains pays émergents comme l'Inde veulent, par exemple, que l'accord à trouver sur le mode de répartition des efforts de réduction d'émission leur permette de continuer à se développer. Aussi l'inclusion âprement négociée par les pays en développement du principe des «responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives³» dans le texte adopté à Lima en décembre 2014 témoigne de la complexité et des enjeux des négociations qui se tiendront à Paris. Ceci indique bien que les postures des Etats dans la négociation ne semblent pas du tout privilégier la proclamation du premier Sommet sur la Terre en 1972 qui disait que « tout être humain a deux patries, la sienne et la Terre ».

En revanche l'Union européenne qui occupe une place clé dans les négociations sur le climat a adopté une position commune qui rappelle la nécessité d'aller vers «un accord unique, ambitieux et juridiquement contraignant applicable à tous» en 2015. Il s'agit en réalité de passer « d'un partage du fardeau à un partage des solutions »

Récemment l'appel de Lima lancé en préparation de la 20^{ème} conférence des parties(COP20) qui se déroule du 1^{er} au 12 décembre 2014 dans la capitale péruvienne, a insisté sur le fait que la conscience de nos responsabilités

³ selon lequel les pollueurs historiques s'engagent différemment que les pays en pleine croissance.

partagées vis à vis de la planète est une condition de survie et un progrès de l'humanité⁴.

La France pays organisateur de la conférence veut défendre un concept d'«agenda positif⁵», qui lierait les questions climatiques et celles de développement sachant que l'année 2015 sera aussi celle du bilan de la première phase des Objectifs du millénaire (OMD) chargés d'éradiquer la pauvreté. Pour y arriver, la France veut plus rapprocher les points de vue et permettre une adoption de l'accord à l'unanimité. Elle en a la capacité car elle prêche par l'exemple à travers la mise en œuvre d'une politique audacieuse de gestion de l'adaptation climatique qui s'est traduite par une forte réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (13 % par rapport à 1990). La France a aussi contribué à l'engagement pris par l'Union européenne et ses États membres au titre du protocole de Kyoto (- 8 % en 2008 /2012 par rapport à 1990) et fera de même pour la seconde période d'engagement de l'Union au protocole (- 20 % en 2020 par rapport à 1990)⁶.

Pour rappel tous les pays présents au dernier sommet à Doha avaient confirmé leur volonté d'en venir à un accord applicable à tous d'ici décembre 2015. Un accord qui mette « *en œuvre un changement de paradigme, prenant en compte le défi climatique non comme un nécessaire «partage du fardeau » des émissions, mais également comme une opportunité de créations d'emplois et de richesses, d'invention de nouveaux modes de production et de consommation.* »

L'idée selon laquelle réduire son taux d'émission de gaz à effet de serres revenait à renoncer à défendre ses intérêts économiques est battue en brèche par la promotion de la nouvelle notion d'économie à faible émission de carbone. En effet, les tendances qui nous orientent vers un monde à faible émission de carbone sont partout observables et sont de plus en plus au cœur des processus de refondation de la gouvernance. Les modes de gouvernance qui ont de plus en plus de légitimité de par le monde sont ceux qui sont fondés sur des économies à faible émission de carbone.

Une fois ce constat fait, il importe de mettre l'accent sur des efforts synergiques en vue d'accélérer la mise en place de ce type d'économie à faible émission de carbone. A l'échelle africaine, sous-régionale, est-il possible de promouvoir cette forme d'économie à faible émission de carbone, cette gouvernance verte?

⁴ Appel de Lima « que notre co-responsabilité, au-delà des intérêts légitimes de nos peuples, est de préserver notre planète unique et fragile, en évitant que des déséquilibres majeurs n'entraînent des catastrophes écologiques et sociales affectant tous les peuples de la terre », 22 octobre 2014

⁵ « Une réunion non pour essayer... mais pour décider ...agir offensif, collectif et positif » PARIS CLIMAT 2015 (COP21/CMP11)30 NOVEMBRE - 11 DÉCEMBRE 2015

⁶ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lima-une-conference-cruciale-pour.html>

Des stratégies se dessinent comme celle qui est née à la faveur du Sommet de l'Elysée pour la paix et la sécurité en Afrique tenu à Paris en décembre 2013. Il s'agit d'un projet de création d'une alliance entre l'Europe et l'Afrique pour réussir la conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21) prévue à Paris en 2015. En effet les chefs d'Etat et de gouvernement africains, présents au sommet, ont exprimé une détermination commune à élaborer à Paris en 2015, un nouvel accord contraignant dans le cadre de la Convention, applicable à tous, qui devra entrer en vigueur au plus tard en 2020.

L'exigence a été manifestée de voir cet accord inclure un volet **«intensification des transferts de technologie, des mesures de renforcement des capacités pour les pays les plus vulnérables et la fourniture de ressources financières pour l'Afrique»**. Ce qui d'ailleurs peut s'illustrer dans la volonté de la France de poursuivre et de renforcer l'allocation de financements publics au développement de projets africains *«concrets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique»* à travers l'Agence Française de Développement (AFD) et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM). Elle veut ainsi veiller à ce que l'ensemble des projets d'infrastructures qu'elle finance en Afrique soient «résilients» aux impacts du changement climatique à partir de 2015⁷.

ARGA dans son partenariat avec le MAE (Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International) peut contribuer, à travers les activités qu'elle développe et la méthodologie éprouvée qu'elle utilise, à l'atteinte des objectifs ci-dessus cités, en s'appuyant notamment sur ses alliés dans les pays africains. Mais aussi ARGA peut développer de nouveaux partenariats avec d'autres institutions et cadres qui s'occupent des questions d'adaptation climatique à l'échelle locale, nationale, sous-régionale ou continentale afin de contribuer à la promotion d'économies africaines à faible émission de carbone mais aussi à l'émergence et à la consolidation d'une position africaine commune, voire d'une politique climatique commune à l'échelle communautaire.

Ceci dit, le Projet Afrique Horizon 2060 que l'Alliance pour Refonder la Gouvernance En Afrique(ARGA) expérimente depuis trois ans à travers l'organisation des Journées Annuelles de la Gouvernance(JAGA) ne peut faire l'économie d'une réflexion sur les enjeux climatiques et hydrauliques futurs sur le continent. Cela d'autant plus que le projet Afrique Horizon 2060 est un projet de prospective et en tant que tel il doit dessiner les conditions physiques(météorologiques, foncières, hydrauliques etc) qui

⁷ La France accorde un soutien prioritaire aux politiques nationales sur le climat et aux deux instruments juridiques adoptés par la communauté internationale (la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto)

détermineront, à bien des égards, les conditions politiques(gouvernance), économiques(économie) et la place de l’Afrique dans le monde(relations internationales) pour l’avènement d’une Afrique qui reprend son destin en main.

Dans les négociations climatiques comme dans les négociations sur l’économie, l’Afrique a fort intérêt à élaborer une position commune fondée sur une gouvernance légitime des ressources s’appuyant sur des connaissances maîtrisées des questions environnementales et climatiques. L’urgence d’arriver à une position commune est illustrée par la raréfaction des ressources en eau. Des recherches ont montré qu’un accès raréfié à l’eau douce risque d’entraîner une exacerbation de la compétition entre utilisateurs, des guerres ou des conflits de l’eau (celui opposant, autour du Nil, l’Egypte et l’Ethiopie illustre bien cette urgence).

En effet seules des connaissances scientifiques approfondies peuvent autoriser des prévisions affinées sur les enjeux climatiques et du coup permettre aux leaders africains de prendre des décisions éclairées et d’élaborer des politiques publiques maîtrisées sur les questions climatiques à tous les niveaux de gouvernement. Et c’est en cela que se concerter sur les questions climatiques revient à augmenter les chances de prospérité, de paix et de sécurité en Afrique.

En même temps, pour que l’Afrique puisse défendre une position commune et concertée sur le climat durant les négociations mondiales, il est nécessaire d’arriver à une meilleure circulation de l’information sur les expériences africaines innovantes dans le domaine des politiques climatiques, de retenir les meilleures pratiques observées et de dégager une pédagogie de vulgarisation du savoir et du savoir-faire existants afin de les rendre accessibles aux populations. Ce qui peut contribuer à la consolidation et à l’affirmation d’une opinion africaine avertie et apte à répondre aux adaptations climatiques nécessaires à l’émergence du continent. Ce d’autant plus que même les Etats africains les plus réticents « qui ont longtemps réduit la lutte contre le changement climatique à un quasi-complot des pays riches pour entraver leur développement commencent à prendre la mesure des dégâts et à considérer qu’une économie verte peut être un gisement de croissance ⁸».

OBJECTIFS

L’Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique se donne comme objectifs dans cette initiative de développer des espaces de co-construction (à l’échelle locale, nationale, sous-régionale et continentale) de réponses

⁸ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Discours-de-Mme-Segolene-Royal-a.html>

maitrisées et documentées aux changements climatiques sur le continent. Par exemple à l'échelle locale, ARGA dispose d'un réseau d'acteurs du développement sur lequel l'initiative peut s'appuyer pour qu'au niveau des villes et collectivités une mutualisation des bonnes pratiques en matière d'adaptation climatique puisse se réaliser. D'ailleurs un rapport sur le rôle des collectivités territoriales dans les négociations climatiques atteste également du souhait de la France d'inclure les territoires et les élus locaux dans les discussions.

A ce titre un des objectifs majeurs de cette initiative consistera à identifier et à réfléchir avec tous les acteurs interpellés (les acteurs de l'« Agenda des Solutions ») par le réchauffement, sur des mécanismes de financement de projets (mécanisme de Développement Propre⁹ du protocole de Kyoto par exemple) visant à réduire l'impact des dommages.

Un des objectifs de l'initiative ARGA sur le climat consistera aussi à faire une cartographie des cadres de discussion et de négociations sur le climat existants sur le continent africain pour une harmonisation des différents agendas en discussion dans ces cadres.

MISE EN ŒUVRE :

- Recherche documentaire approfondie sur les mécanismes, cadres institutionnels, initiatives et réponses communautaires aux changements climatiques en Afrique ;
- insertion des données documentaires dans la base de l'ARGA ;
- rédaction des documents thématiques et rapports nécessaires à la mise en œuvre de l'initiative ;
- Participation des membres de l'ARGA aux forums, colloques, et actions de vulgarisation des connaissances sur le climat en liaison avec les ONG, OCB et autres organisations communautaires;
- organisation d'ateliers thématiques sur les questions thématiques afin de favoriser la diffusion et le partage des pratiques de gouvernance légitime sur le climat ;
- Collaboration avec les services étatiques, universités et milieux de la recherche en Afrique pour une meilleure dissémination des connaissances et bonnes pratiques sur le climat ;

⁹ Le mécanisme de Développement Propre est celui par lequel les pays industrialisés peuvent partiellement atteindre leurs objectifs contraignants d'émissions à travers des crédits acquis en supportant des projets de réduction de gaz à effet de serre dans les pays en développement.

- Capitalisation des expériences communautaires innovantes en matière de réponse aux dommages causés par le réchauffement climatique;
- Formulation de propositions concrètes de réponses africaines aux changements climatiques en concertation avec des spécialistes ;
- Renforcement des capacités des négociateurs africains sur le climat par la formation et l'appel à l'expertise en négociation dans la diaspora africaine ;